



Votre enfant " a moins de 3 ANS !

Si votre enfant est né en 2019, il peut
entrer à la maternelle dès septembre 2021.



**Vous souhaitez le
familiariser avec
l'école maternelle ?**



Un dispositif spécifique
(à effectif réduit et avec
un accueil individualisé et
progressif) sera ouvert à
Saint-Pierre-en-Auge, à
l'école maternelle Bisson
(anciennement Pot d'Étain)
de Saint-Pierre-sur-Dives
en septembre 2021.



Le dispositif « Moins de Trois Ans » (MTA)

C'est quoi ?

C'est un dispositif d'accueil des enfants de moins de trois ans mis en place par l'Education nationale et la commune de Saint-Pierre-en-Auge, en partenariat avec le Relais d'assistants maternels (RAM) de Saint-Pierre-en-Auge géré par la Communauté d'Agglomération Lisieux Normandie.

Une enseignante et une ATSEM dédiées accompagnent les enfants et leurs parents vers l'entrée en classe de maternelle pour leur permettre de :

- Se séparer en douceur,
- Découvrir l'école progressivement,
- Développer le langage,
- Apprendre à vivre avec les autres.

L'accueil est individualisé, progressif et adapté aux besoins de l'enfant qui, à la fin de l'année, retournera dans son école de secteur.

Pour qui ?

Pour les enfants issus de tout le territoire de Saint-Pierre-en-Auge (sous certaines conditions).



Quand ?

Dès que votre enfant a atteint l'âge de 2 ans révolus pour son entrée à l'école, même s'il n'a pas acquis la propreté.



Comment ?

Dossier d'inscription à retirer :

- auprès du Pôle scolaire de Saint-Pierre-en-Auge, 2 rue de Falaise à Saint-Pierre-sur-Dives (de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 - tél. : 02 31 20 47 20)
- ou sur le portail Familles accessible depuis le site Internet de la commune www.saint-pierre-en-auge.fr

Vous aurez ensuite rendez-vous avec la directrice de l'école maternelle du Pot d'Etain, Céline Le Goff (06 27 26 50 61).